

Procès-verbal Assemblée Générale du 06/07/2017

Association Les amis du musée Artcolle
7 rue du 6 août 2210 Plémet

Le six juillet 2017, à 19h, les membres de l'association Les amis du musée Artcolle se sont réunis au Musée Artcolle 1 place Charles de Gaulle, 22210 Plémet en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par M. Pierre Jean Varet, président de l'association. Il était assisté de Joelle Clisson, secrétaire, Evelyne de Célès, trésorière, de Sylvia Netcheva, vice-présidente, et de Catherine Nilias, membre du conseil d'administration. Assistait également à l'AG M. Cyril Sandou, adhérent.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :
Votation du rapport moral et financier de l'exercice 2016.
Prévision 2017 et projet 2018.

Le Président a précisé que le rapport moral et financier de l'exercice 2016 a été envoyé à tous les membres de l'association par messagerie électronique – et que ce rapport était également téléchargeable sur le site de l'association.

Il a été fait lecture du rapport moral et financier de l'exercice 2016.
Après lecture le rapport a été soumis au vote.

L'ensemble des membres présents (6) ont voté pour.
Mme Scolan et M. Chavin-Collin, membres de l'association, ayant donné pouvoir de vote au président, leurs voix ont été ajoutées.

L'ensemble des adhérents ayant pris part à la votation en ligne via internet comme le permet la Circulaire Fillon du 18 janvier 2010 ont voté pour également : il s'agit de Mesdames & Messieurs : Guéné, Donadiou, Gasqui, Paran, Gallo, Rodriguez de Rivera, Weinland, Modi, Eugène, Xybe, Lasserre, Tual, Humbert, Jourdy, Arnaudet, Langtry, soit 16 votes.

Total des votes exprimés : 24
Vote Pour le rapport moral et financier de l'exercice 2016 : 24 - Vote contre : 0

Au total sur 40 adhérents de l'association à jour de leurs cotisations 2017, en déduisant les 9 membres n'ayant pas pouvoir à voter à l'assemblée générale, 24 se sont exprimés et 7 n'ont pas pris part au vote.

Sur proposition de Joelle Clisson demande a été faite à M. Cyril Sandou d'accepter d'entrer dans le conseil d'administration. Après acceptation de ce dernier, les six membres ont acté à l'unanimité l'entrée de M. Sandou au conseil d'administration de l'association.

Puis un débat sans votation a concerné les prévisions 2017 et les projets pour 2018. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Plémet le 06/07/2017

Le Président de séance PJ Varet, le Secrétaire de séance, J.Clisson.

